



Exit la «garantie jeunes», bonjour le «revenu d'engagement»



Après un premier assouplissement des critères acté par le décret du 26 mai, une nouvelle version de la garantie jeunes, en chantier depuis de nombreux mois, sera présentée à la rentrée, a annoncé Emmanuel Macron lundi soir lors de son allocution.

Le feuilleton se poursuit. Lors de son allocution télévisée lundi soir, le président de la République a annoncé qu'il présenterait à la rentrée un dispositif d'accompagnement des jeunes dont les contours n'ont pour l'heure pas été précisés : le mystérieux «revenu d'engagement». Alors que les organisations s'attendaient à un pas supplémentaire vers une «garantie jeunes universelle», évoquée depuis déjà plusieurs mois, le président s'est contenté de présenter ce nouveau dispositif qui «concernerait les jeunes sans emploi ou formation et sera fondé sur une logique de devoir et de droit» .

Impossible, donc, de la différencier de la Garantie jeunes existante, mesure phare du plan «un jeune, une solution» qui permet aux 16-25 ans de recevoir une allocation mensuelle pouvant atteindre 497 euros. Ceux-ci, qui doivent être précaires, ni étudiant, ni en formation, ni en emploi (NEET) pour l'intégrer s'engagent en retour à suivre un parcours et des formations en vue de leur insertion.

Depuis lundi matin, une information du magazine *Challenges* soutenait pourtant que le gouvernement annoncerait l'extension du nombre de bénéficiaires à million, contre une capacité de 200 000 en 2021, déjà doublée par rapport à l'année précédente. Pour ce faire, Emmanuel Macron devait selon ces mêmes informations remettre 2 milliards d'euros sur la table, en plus des 9 milliards dépensés dans le cadre du plan jeune. «Exclu du droit commun»

Portée par la ministre du Travail depuis un an comme alternative à un RSA jeunes fustigé par l'exécutif, le dispositif mis en place en 2013 sous Hollande avait déjà fait l'objet d'un décret le 26 mai. Il ouvrait notamment à un conseiller de la mission locale la possibilité de laisser, «à titre exceptionnel», un candidat intégrer la garantie jeunes, même s'il n'est pas autonome fiscalement. Ou encore, que «les ressources prises en compte [...] seront évaluées soit sur six mois soit sur trois mois, selon ce qui est le plus favorable». Cet assouplissement a fait à la parution d'un rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), le 8 janvier, exprimant les faiblesses du dispositif en l'état.

Depuis, l'Élysée a repris la main sur ce chantier, évoquant à plusieurs reprises l'annonce imminente d'une toute nouvelle aide, d'un nouveau nom, mais elle aussi chapeauté par



la mission locale. « *On ne connaît toujours pas le budget, ni l'ampleur de cette grande promesse* », dénonce la présidente de l'Unef. Pour Mélanie Luce, l'exécutif s'éloigne par deux portes de l'extension du RSA aux moins de 25 ans. « *Il nous parle d'un revenu d'engagement, qui nous confirme que nous continuerons d'être exclu du droit commun et de cette nouvelle appellation semble poindre une plus grande conditionnalité* », s'insurge la représentante syndicale, perplexe face au flou de ces annonces.

De son côté, le président de la Fage, Paul Mayaux, s'inquiète de la disparition des repas à 1 euro annoncée vendredi, qui avait été généralisé au mois de janvier à tous les étudiants . « *Pas de réforme de réforme des bourses, pas de repas à 1 euros, sans annonces plus fortes, il ne reste rien aux étudiants* » , assure-t-il.

La ministre du Travail, Elisabeth Borne, profitera peut-être de son passage à la matinale de LCI mardi matin pour apporter quelques précisions sur ces annonces. En attendant, les syndicats restent pantois.

